

A l'attention des médecins généralistes

CONTACT nuclear@health.belgium.be

OBJET **Prédistribution de comprimés d'iode en Belgique**

Cher Docteur,

Le 6 mars 2018, les autorités fédérales lanceront une campagne d'information sur les risques nucléaires. L'objectif de cette campagne est de fournir à la population belge des informations sur les mesures de protection à prendre en cas d'accident nucléaire. Simultanément, des comprimés d'iode seront distribués dans les pharmacies. Cela permettra de gagner du temps en cas d'accident nucléaire.

A la suite de l'accident de Fukushima en 2011 et sur avis du Conseil Supérieur de la Santé, les autorités ont décidé d'étendre la prédistribution de comprimés d'iode à l'ensemble du territoire, dans le cadre d'un nouveau plan d'urgence nucléaire.

Pourquoi distribuer de façon anticipée des comprimés d'iode ?

La Belgique compte cinq sites nucléaires : les centrales nucléaires de Doel et de Tihange, le Centre d'Etude de l'Energie Nucléaire (SCK-CEN) à Mol, Belgoprocess à Dessel et l'Institut national des Radioéléments (IRE) à Fleurus. Deux centrales nucléaires se situent par ailleurs à moins de 20 km de nos frontières, à Borssele (Pays-Bas) et Chooz (France).

Le risque d'un accident nucléaire est faible mais il n'est pas inexistant. En cas d'accident grave, plusieurs substances radioactives peuvent être rejetées dans l'air. La meilleure protection consiste à se mettre à l'abri dans un bâtiment, en gardant les fenêtres et les portes fermées, en coupant les systèmes de ventilation (climatisation) et en écoutant les recommandations des autorités à la télévision, à la radio, sur les sites web officiels et les médias sociaux.

Si de l'iode radioactif est rejeté dans l'air, l'utilisation de comprimés d'iode peut offrir une protection supplémentaire. L'iode radioactif est très facilement absorbé par le corps, via le système respiratoire, le système digestif et même par la peau. La thyroïde stocke l'iode radioactif jusqu'à ce qu'elle soit saturée et cause de cette manière une irradiation "de l'intérieur". Une irradiation prolongée augmente le risque de cancer de la thyroïde. Par la saturation de la glande thyroïde avec de l'iode stable non-radioactif contenu dans les comprimés, l'accumulation d'iode radioactif est empêchée.

Étant donné que la prise de comprimés d'iode n'est efficace que lorsqu'elle est faite au bon moment, il faut surtout éviter de les prendre de sa propre initiative en cas d'accident nucléaire et suivre les recommandations des autorités.

Quels sont les groupes sensibles ?

Les fœtus, les nouveau-nés, les enfants et les adolescents sont les plus sensibles et présentent donc le plus de risques de développer un cancer de la thyroïde à la suite d'une exposition à de l'iode radioactif.

1. Enfants et adolescents jusque 18 ans

Les enfants et les adolescents jusque 18 ans, surtout les plus jeunes, courent le risque le plus élevé de développer un cancer de la thyroïde en cas d'accident nucléaire.

2. Femmes enceintes

La sensibilité à l'iode radioactif est encore plus élevée chez les bébés qui y sont exposés avant leur naissance, dans le ventre de leur mère. La thyroïde du bébé commence à capter de l'iode et à le fixer dès le 2^e trimestre de la grossesse. Les besoins en iode des femmes enceintes sont plus importants, ce qui signifie qu'elles absorberont une plus grande quantité d'iode radioactif en cas d'accident nucléaire. La prise de comprimés d'iode permet de protéger les femmes enceintes et les bébés à naître.

3. Femmes qui allaitent

L'iode est assimilé par la glande mammaire des femmes qui allaitent et se retrouve dans le lait maternel. La prise de comprimés d'iode durant un accident nucléaire permet de protéger les mères et leur bébé. Le bébé devra aussi ingérer sa propre dose d'iode, dans un biberon de lait (en poudre ou maternel).

Chez les jeunes adultes (19-40 ans), le risque de cancer de la thyroïde par de l'iode radioactif est faible. Le risque d'effets secondaires résultant de la prise unique de comprimés d'iode est également faible. C'est pourquoi il peut s'avérer judicieux, à proximité d'un site nucléaire, de recommander la prise de comprimés d'iode pour ce groupe d'âge, à partir d'un seuil d'exposition déterminé.

Pour les adultes de plus de 40 ans et sur la base des données scientifiques actuelles, la prise de comprimés d'iode en cas d'accident nucléaire n'est pas recommandée, à moins que l'exposition attendue soit tellement élevée qu'elle affecte la fonction thyroïdienne. Le risque de cancer de la thyroïde par de l'iode radioactif à partir de cet âge est très faible, alors que le risque d'effets secondaires graves augmente. **En cas de grossesse ou d'allaitement maternel, la prise de comprimés d'iode est également indiquée au-dessus de 40 ans.** Les adultes de plus de 40 ans sont invités via la campagne et sur la notice à s'informer auprès de leur médecin généraliste ou de leur spécialiste avant que ne survienne un incident nucléaire.

Qui doit se procurer des comprimés d'iode ?

Plus la personne est jeune, plus le risque de cancer de la thyroïde provoqué par de l'iode radioactif est élevé. Plus la personne est proche d'un site nucléaire, plus le risque d'exposition à de l'iode radioactif est élevé en cas d'accident nucléaire. C'est la raison pour laquelle il est conseillé aux **groupes sensibles** sur l'ensemble du territoire, d'aller chercher des comprimés d'iode : **les familles avec enfants jusqu'à 18 ans, les femmes enceintes et les femmes qui allaitent.**

- **Dans une zone de 20 kilomètres autour des sites nucléaires** (10 km pour l'IRE Fleurus), il est préférable que les **groupes sensibles** ainsi que **tous les autres habitants**, aillent chercher des comprimés d'iode. Dans l'idéal, chaque famille et chaque collectivité (entreprise, école, crèche, hôpital, supermarché, ...) dans cette zone devrait avoir à la maison un stock de comprimés d'iode.
- **En dehors de la zone des 20 kilomètres autour des sites nucléaires** (10 km pour l'IRE Fleurus), donc dans le reste du pays, il est également conseillé aux **collectivités où séjournent des enfants** (crèches, écoles, établissements pour jeunes) de se procurer des comprimés d'iode.

Où, comment et quand obtenir les comprimés d'iode ?

Les comprimés d'iode seront disponibles gratuitement à partir du 6 mars dans toutes les pharmacies en Belgique. Sur présentation de la carte d'identité, toute personne pourra venir chercher un paquet de 10 comprimés par famille. Un paquet est suffisant pour une famille de 4 personnes. Pour les familles plus grandes, une dose supplémentaire pourra être distribuée. De plus amples informations se trouvent dans la notice sur la posologie (la dose est fonction de l'âge) et la façon de prendre les comprimés. Les comprimés d'iode se conservent au minimum 10 ans s'ils sont correctement conservés.

En tant que médecin généraliste, comment pouvez-vous aider lors de la prédistribution de comprimés d'iode ?

La campagne d'information nucléaire et la prédistribution des comprimés d'iode sur l'ensemble du territoire débiteront le 6 mars. Vous pouvez jouer un rôle important dans cette prédistribution en encourageant activement **les familles avec enfants, les femmes enceintes et les femmes qui allaitent à se fournir en comprimés d'iode** auprès de leur pharmacie.

Dans un rayon de 20 kilomètres d'un site nucléaire (10 km pour l'IRE Fleurus), vous pouvez encourager **tous les habitants à se fournir en comprimés.**

Il est indiqué, indépendamment de tout incident nucléaire, d'aborder préalablement avec vos patients l'utilisation éventuelle de comprimés d'iode, surtout avec ceux qui ont déjà une pathologie thyroïdienne, connue ou non, ou chez lesquels des effets secondaires graves peuvent survenir en cas de prise de comprimés d'iode.

Vous pouvez également signaler que les comprimés ne peuvent **jamais être pris sur une initiative propre** en cas d'accident nucléaire, mais uniquement sur recommandation des autorités. Les autorités indiqueront à la radio, à la télévision, sur les sites web officiels et les médias sociaux qui doit prendre des comprimés d'iode et quand.



Plus d'informations ?

A partir du 6 mars prochain, les citoyens et les professionnels de la santé pourront aller sur le nouveau site web www.risquenucleaire.be. Sous la rubrique « groupes cibles », vous trouverez des informations spécifiques pour les prestataires de soins : les questions fréquemment posées, la notice, une publication scientifique de l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) et un e-learning.

Le SPF Santé publique a élaboré en collaboration avec les sociétés scientifiques de médecine générale un e-learning de 30 minutes sur la prédistribution de comprimés d'iode. Un demi-point d'accréditation a été demandé dans la rubrique Ethique et Economie.

Les professionnels de la santé peuvent adresser leurs questions à l'adresse e-mail du SPF Santé publique : nuclear@health.belgium.be.